

# Communication sur le progrès B&L évolution Année 2018



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

## Table des matières

<b>I. Introduction .....</b>	<b>3</b>
I.1. La déclaration de soutien continu.....	3
I.2. Un engagement responsable .....	3
a. B&L évolution en quelques chiffres.....	4
b. Mode de gouvernance.....	4
<b>II. Présentation de B&amp;L évolution .....</b>	<b>4</b>
II.1. Nos valeurs.....	4
a. Formulation de notre mission .....	4
b. Notre approche .....	4
c. Expression de notre raison d’être .....	5
II.2. Nos expertises .....	5
<b>III. Mise en œuvre des 10 principes .....</b>	<b>6</b>
III.1. Les enjeux prioritaires engagés en interne .....	6
III.2. Les enjeux prioritaires engagés auprès de nos clients et partenaires .....	10
<b>IV. Actions transversales : approche par ODD.....</b>	<b>12</b>
<b>V. Perspectives et conclusion .....</b>	<b>17</b>

# I. Introduction

## I.1. La déclaration de soutien continu

« Depuis son adhésion au Pacte Mondial de l'ONU en 2014, B&L évolution s'engage à mettre en œuvre et promouvoir les 10 principes universels du Global Compact, et les intégrer dans les processus de prise de décision au plus haut niveau de la gouvernance.

B&L évolution est une entreprise à but sociétal et non lucratif. Nos initiatives cherchent avant tout à contribuer à la transition écologique et sociale en accompagnant les acteurs publics et privés.

Notre volonté est de faire progresser les consciences sur les droits humains, les conditions de travail, les inégalités, le climat, la biodiversité et les ressources. Dans cette communication sur le progrès, nous relatons nos actions de façon à améliorer continuellement l'intégration des principes du Pacte Mondial au cœur de notre stratégie d'entreprise et nos services rendus au quotidien.

Nous appuyons également le Global Compact France dans ses démarches de promotion auprès des entreprises de toutes tailles, de tous secteurs et sur tout le territoire français des principes du Global Compact de l'ONU, à travers leurs événements du réseau et de publications communes.

Nous renouvelons cette année encore notre soutien et notre adhésion au Global Compact ! »



Sylvain Boucherand  
Co-gérant



Charles Adrien Louis  
Co-gérant



## I.2. Un engagement responsable

### a. B&L évolution en quelques chiffres

8	4	12	+250
ans d'expérience	domaines d'expertise	collaborateurs	clients

Notre expertise se mesure notamment par les qualifications et engagement que nous avons :



### b. Mode de gouvernance

B&L évolution est une entreprise coopérative, c'est-à-dire que les associés salariés prennent part aux décisions de l'entreprise. Chaque coopérateur et coopératrice participe aux décisions et mesures prises par l'entreprise et sont à égalité sur le principe de société coopérative : « une personne, une voix ». Nous avons ainsi une gouvernance démocratique et une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et au projet d'entreprise. C'est une manière pour nous d'affirmer nos valeurs dans nos statuts et d'assurer notre rôle d'entreprise à mission.

## II. Présentation de B&L évolution

### II.1. Nos valeurs

#### a. Formulation de notre mission

B&L évolution se veut être, depuis sa création, une entreprise à mission sociétale. Nous avons défini notre mission comme suit :

*“Contribuer à la transition vers un développement durable en accompagnant l'ensemble des acteurs dans leur transformation”*

Cette mission est inscrite dans nos statuts d'entreprise.

#### b. Notre approche

La vision que nous avons de notre métier de conseil peut être résumée de cette manière :

- S'appuyer sur une démarche transversale orientée cœur de métier
- Associer expertise stratégique, managériale et technique
- Favoriser l'appropriation par les directions et équipes opérationnelles pour faire évoluer les métiers
- Challenger et préparer les leaders de demain

### c. Expression de notre raison d'être

---

La raison d'être représente un véritable outil de management et de gouvernance. Elle est ancrée dans notre stratégie d'entreprise et prend en compte les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. Nous l'exprimons de la façon suivante :

*"Conscients de l'ampleur des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux auxquels nous sommes confrontés et convaincus que leur prise en compte est aujourd'hui une nécessité, notre volonté est d'accompagner l'ensemble des organisations publiques et privées dans la transition vers le développement durable.*

*Dans un monde où les modèles établis sont bouleversés, notre engagement est de développer des méthodes et outils au service des acteurs qui font du respect des personnes et des écosystèmes la base de leur stratégie."*

## II.2. Nos expertises

---

Nous accompagnons nos clients dans l'optimisation de leur démarche de développement durable en alliant innovation, différenciation et création de valeur pour l'entreprise. La RSE, la biodiversité, l'énergie-climat et l'innovation font partie de notre panel de prestations.

**RSE** : Allier gestion des impacts et contribution sociétale



**RSE**

Nous accompagnons nos clients dans la définition de leurs engagements RSE en lien avec leur activité et le développement d'une stratégie cohérente et spécifique :

- Stratégie : définition de la raison d'être, la stratégie RSE, contribution aux ODD...
- Mobilisation : implication des collaborateurs, dialogue parties prenantes...
- Conformité : gestion de la réglementation (DPEF et reporting, devoir de vigilance, anti-corruption).

**Biodiversité** : Prendre en compte la biodiversité et les écosystèmes



**Biodiversité**

De la préservation de la biodiversité à la gestion des dépendances aux services écosystémiques, nous appuyons nos clients pour leur permettre de :

- Se différencier sur son secteur
- Gérer les risques
- Favoriser la résilience à tous les niveaux
- Agir, mobiliser et valoriser

**Innovation** : Rendre durable ses produits, services et business models



## Innovation

Nous intervenons aux côtés de nos clients afin de créer de la valeur ajoutée autrement et de manière responsable sur leur modèle d'affaires, produits et services. Nous faisons émerger des idées à travers des ateliers créatifs ou de co-construction avec les parties prenantes, par exemple. Nous menons avec eux une véritable conduite du changement sur des thématiques clés : éco-conception, innovation sociale, économie circulaire, économie de fonctionnalité.

**Energie-Climat** Réduire ses consommations d'énergie et son impact sur le climat



## Energie - Climat

Notre accompagnement pour l'identification et la mise en place de leviers d'action en faveur de la transition énergétique et la résilience climatique passe par :

- L'audit et le management des consommations d'énergie
- L'évaluation et la réduction des émissions de GES
- La définition d'une stratégie climat et l'alignement 1,5°C
- La structuration et le déploiement de PCAET
- La définition et la mise en œuvre de plan mobilité et schéma vélo

## III. Mise en œuvre des 10 principes

### III.1. Les enjeux prioritaires engagés en interne

#### Rappel des principes sur les droits de l'Homme



**Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.**

**Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.**

#### Nos actions

Depuis sa création en 2011, B&L évolution s'engage à suivre la législation française en respectant les droits humains. Les questions liées à la violation des droits humains doivent être naturellement abordées pour éviter la complicité et ainsi entraver la jouissance des droits de l'Homme. Aucune violation ou sanction n'a été enregistrée à ce jour.

Nous luttons contre toute forme de discrimination (origine, sexe, situation de famille, opinion politique, conviction religieuse, apparence physique...) et nous refusons qu'un de ces motifs soit évoqué pour sanctionner un salarié. Nous garantissons au sein de notre cabinet la liberté d'expression et d'opinion, la liberté de conscience et de religion, l'égalité des sexes, la diversité culturelle, etc. Notre statut de société coopérative fait passer le service à la collectivité avant le profit, cela implique que notre entreprise solidaire propose aux salariés de participer à nos prises de décision. Pour encourager la prise de parole et l'expression des opinions, des entretiens individuels sont organisés en cours d'année pour prendre en compte les avis de chacun sur leurs droits en entreprise et en contact avec les clients et partenaires.

Pour garantir le lien entre les différents membres de l'équipe, nous permettons à chacun de nos salariés d'être connecté avec B&L évolution et tous les employés, peu importe le lieu dans lequel ils se trouvent, grâce à des outils de communication et de gestion tels que outils collaboratifs. Nous encourageons les échanges interactifs avec les retours d'expérience sur certains projets.

Nous nous assurons que nos consultant.e.s puissent concilier vie professionnelle et vie personnelle, y compris lorsque le travail est effectué à distance. Le télétravail leur est proposé, chacun en fait la demande à sa convenance. Nos salariés sont en droit de ne pas se connecter aux outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. Le droit à la déconnexion assure le respect et l'équilibre de la vie privée et leur bien être psychique.

Afin de garder une cohésion d'équipe, des événements sont organisés pour partager un moment convivial et créer du lien entre les collaborateurs : déjeuners mensuels collaboratifs, afterworks, dîners d'expert, soirées d'entreprise bi-annuelles, pots d'accueil...

Au-delà du simple respect des droits humains, les collaborateurs de B&L évolution apportent une contribution positive à travers leur cœur de métier en appliquant une politique de mécénat, d'engagement et de diffusion des savoirs. Cela s'applique en complément de leur métier de consulting. Ils endossent pour certains la casquette d'enseignant dans les écoles et universités ou de formateur auprès d'associations ou lors de conférences pour partager leur point de vue, vision d'une entreprise à des étudiants et initiés et les sensibilise. Nous considérons l'éducation comme un droit fondamental c'est pourquoi nous nous impliquons sur la sensibilisation sur les questions de développement durable.

B&L évolution fait preuve de vigilance pour identifier les impacts négatifs potentiels directs ou indirects de ses activités et les corriger s'il y en a.

### **Rappel des principes sur les normes internationales du travail**



**Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.**

**Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.**

**Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.**

**Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.**

### **Nos actions**

Tout comme le respect des droits humains, B&L évolution respecte le droit du travail et applique le Code du Travail français. Nous apportons une importance réelle au bien-être de nos salariés, plaçant ce sujet au coeur de nos préoccupations à commencer par la gouvernance. Celle-ci prend en effet une place importante au sein de B&L évolution. Nous avons fait le choix de placer nos collaborateurs à égalité en définissant une grille de salaire basée uniquement sur la compétence.

Pour maximiser notre impact sur nos marchés, nous avons renforcé notre équipe. Les contrats de travail sont remis aux employés en main propre et par voie électronique, avec toutes les précisions, et nous excluons ainsi tout recours à du travail informel. Selon le principe d'une organisation au forfait, les collaborateurs sont libres d'organiser leur temps de travail pour plus de souplesse et de bien-être au travail et la planification des congés est flexible.

Nous garantissons un travail décent et une mutuelle à l'ensemble de nos collaborateurs pour leur offrir un revenu et une sécurité sanitaire, dans le respect de la loi française. L'humain étant le point de départ de toutes nos actions, nous faisons de l'épanouissement de nos collaborateurs un enjeu majeur. Nous avons travaillé avec la médecin du travail et les collaborateurs sur la mise à jour du Document Unique d'évaluation des Risques et sur l'aménagement des postes de travail. La santé au travail passe aussi par la mise en place d'activités bien-être tel que des séances de yoga et de méditation pour se relaxer, se reposer les yeux et se reconcentrer après les repas pour reprendre la réflexion. Nous avons également renforcé l'ergonomie des postes de travail : chacun dispose d'un ordinateur portable personnel et d'un écran fixe au bureau. Nous allons finaliser ce travail en demandant à nos collaborateurs d'indiquer le type de siège souhaité pour travailler (avec ou sans dossier, avec ou sans accoudoir, avec ou sans roulettes...) qui leur correspond le mieux. Chaque employé dispose d'un téléphone portable professionnel s'il le souhaite.

Bien que le métier de consultant soit passionnant, nous sommes conscients qu'il peut être source de stress (déplacements professionnels, échéances des projets, charges de travail...). Pour éviter la surcharge de travail, nous anticipons les missions chaque semaine lors de points hebdomadaires entre pôles au sein de notre entreprise. Tous les lundis matin, une réunion d'entreprise permet également d'avoir une visibilité générale sur l'ensemble des travaux en cours et à venir. Cette façon de procéder nous permet de mieux gérer le travail des collaborateurs et anticiper toute situation. Chaque succès est célébré et est inscrit sur le "mur des célébrations".

Des points de management sont assurés deux fois par an pour renforcer le dialogue avec les collaborateurs et suivre leur montée en compétences. Nous proposons à nos collaborateurs des formations techniques (de conseillers Cit'ergie formés par l'ADEME par exemple) ou managériale pour leur permettre de promouvoir le développement durable en interne et en externe au sein des collectivités. Nous les encourageons à suivre des formations avec l'OPCA et à assister à des conférences thématiques.

Les critères de recrutement sur lesquels nous nous appuyons sont strictement liés aux compétences car nous accordons une importance aux connaissances techniques et fonctionnelles. Nous favorisons aussi bien le recrutement des jeunes que des seniors et les accompagnons dans leur insertion professionnelle. Notre cabinet est représentatif d'un éclectisme à tous les niveaux : parcours professionnel (nos consultants sont issus d'écoles d'ingénieurs, de commerce, université...), âge, culture, représentativité... Notre politique de rémunération empêche un écart d'un facteur supérieur à 5 entre deux de nos collaborateurs.

### **Rappel des principes sur l'environnement**



**Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.**

**Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.**

**Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

### **Nos actions**

Avant de conseiller nos clients, nous prenons nos propres responsabilités en matière d'environnement. Par exemple nous calculons nos émissions de GES dans l'objectif de les réduire ainsi que la quantité d'eau consommée par an de manière directe et indirecte afin de réduire notre impact.

Pour nos déplacements quotidiens, nous promouvant l'usage de moyens de transport faiblement émetteurs en CO2 tels que les transports en commun en remboursant à 50% le titre de transport de nos employés. Nous

prônons aussi l'usage de transports doux tel que le vélo. Nous réfléchissons d'ailleurs à un remboursement partiel de l'abonnement Vélib. Certains de nos employés font du télétravail pour réduire leur impact carbone. Pour les déplacements hors région parisienne, nos consultants utilisent le train et lorsque les transports sont inexistantes le covoiturage. Nous pensons à un moyen de déplacement alternatif (ex : trottinette ou vélo à assistance électrique si moyen de transport pas ou peu existant lors des rendez-vous professionnels).

Le Green IT n'est pas seulement une de nos prestations que nous proposons à nos clients puisque nous appliquons cette politique au sein de notre structure, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique des équipements informatiques et l'éco-conception. Les postes de travail sont éteints la nuit et le weekend. Les salariés sont équipés d'ordinateur portable pour réduire la consommation d'énergie de B&L évolution. Nous utilisons des appareils reconditionnés pour éviter la consommation superflue de matières et d'énergie et la production de pollution ou d'impacts sociaux lors de la fabrication de produits neufs.

Les impressions sont limitées et sont paramétrées par défaut en mode noir et blanc et recto-verso. Les ramettes de papier sont recyclées pour plus de respect vis-à-vis de l'environnement, ce qui n'enlève en rien leur qualité au moment de l'impression. Les fiches de paye sont dématérialisées afin d'éviter les impressions et les envois postaux.

B&L évolution s'est doté d'une politique d'achat responsable aussi bien pour les consommables que pour les courses : nous achetons de préférence local, de saison et bio.

La communication se fait principalement par la messagerie instantanée Slack afin d'éviter l'envoi massif de mails qui ont un impact sur la production de gaz à effet de serre. Lors des réunions, les documents sont projetés et partagés (lorsque des consultants sont à distance).

Les écogestes que nous avons adopté au quotidien viennent consolider notre politique RSE. Quelques exemples : nous trions nos déchets, nous éteignons les lumières avant de sortir, nous ne laissons pas l'eau couler. S'il y a des fuites, elles sont signalées rapidement à la direction.

Nos consultants partagent leurs pratiques respectueuses de l'environnement lors de retours d'expériences. Nous produisons des études que nous publions sur notre site internet afin de partager des solutions d'actions.

### **Rappel du principe de lutte contre la corruption**



**Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

### **Nos actions**

B&L évolution agit en toute transparence et rejette toute pratique s'apparentant de près ou de loin à la corruption. Nous avons adopté un programme anti-corruption interne, qui traite par exemple de bonnes pratiques sur l'ensemble des enjeux pertinents pour notre activité. Nos collaborateurs ne sont pas corrompus et n'ont été pour l'instant jamais été confrontés à la corruption.

Nous travaillons de manière honnête et transparente, et nous communiquons sur toutes nos pratiques dans notre rapport RSE.

Nous respectons la législation en vigueur et nos comptes bancaires (entrée et sortie d'argent) sont vérifiés par un expert-comptable. Toutes les notes de frais sont justifiées et contre-vérifiées pour sécuriser les risques financiers.

Concernant le traitement et la sécurité des données nominatives, nous travaillons à suivre la réglementation européenne sur la protection des données (RGPD).

## III.2. Les enjeux prioritaires engagés auprès de nos clients et partenaires

### Rappel des principes sur les droits de l'Homme



**Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.**

**Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.**

### Nos actions auprès de nos clients et partenaires

B&L évolution s'assure de travailler avec des entreprises qui, indépendamment de leur taille ou de leur secteur, s'engagent tout comme nous à suivre une politique en adéquation avec les droits humains, ce qui fait partie de nos missions RSE auprès d'eux. Leur approche devra être reconnue et centrée sur les individus, notamment par les initiatives qu'elles auront mises en place en matière de RSE. Respecter ces droits a en plus des avantages comme le renforcement des relations avec leurs parties prenantes.

Nous sollicitons principalement des fournisseurs en France pour favoriser le "made in France" qui ont adopté une politique éco-responsable ce qui nous rassure sur leur respect des droits humains par la législation française.

Nous conseillons à nos clients, notamment les grands groupes, d'intégrer une politique de droits de l'Homme dans tous les services de l'entreprise et de rédiger une déclaration de soutien à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux normes internationales lorsque les activités s'étendent à l'étranger.

Dans le cadre de ses activités de conseil, B&L évolution s'est rendu à l'étranger. Nos consultants ont évalué la situation des droits de l'Homme et de l'environnement dans ces pays et des entreprises avec qui nous étions en contact afin d'identifier le risque d'implication dans des violations des droits humains. Nos clients ont mis en place une politique anti-corruption afin de bien définir leurs responsabilités ainsi que celles des personnes avec qui ils travaillent dans l'objectif de prévenir et d'atténuer les risques de corruption dans leurs activités.

### Rappel des principes sur les normes internationales du travail



**Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.**

**Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.**

**Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail**

**des enfants.**

## **Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.**

### **Nos actions auprès de nos clients et partenaires**

Certaines entreprises que nous accompagnons ont signé un accord sur « l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes », une politique écrite qui vise à lutter contre la discrimination. Notre action consiste à les aider à aller plus loin dans leur démarche RSE en leur proposant de se focaliser sur le bien-être des salariés par exemple, sujet qui doit être selon nous au cœur des préoccupations de toutes les entreprises. Pour améliorer le bien-être de leurs employés sur le lieu de travail, des entreprises ont aménagé des lieux de repos et de détente (cafétéria, espace sieste, coin lecture...) comme nous l'avons fait dans nos bureaux.

Nous n'avons décelé jusqu'à présent aucune pratique douteuse concernant le travail des enfants ou le travail forcé chez nos clients et fournisseurs. Nous veillons à ce que soient respectés les points fondamentaux tels que le respect de l'âge légal pour travailler et l'accord d'un travail non dangereux pour la santé du jeune individu.

Lors de nos audits, nous sommes parfois amenés à discuter avec des syndicats afin par exemple de travailler sur d'instauration un dialogue social et d'appliquer les droits de négociations collectives ainsi que la liberté d'association.

### **Rappel des principes sur l'environnement**



**Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.**

**Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.**

**Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

### **Nos actions auprès de nos clients et partenaires**

Nous accompagnons nos clients dans la définition d'une politique de développement durable avec des objectifs atteignables et des indicateurs de durabilité (économique, environnemental et social). L'approche que nous adoptons est que nous mettons à leur disposition des informations illustrant les performances environnementales et les avantages liés à l'utilisation d'un produit (ou d'une technologie) respectueux de l'environnement. Nous les encourageons à réduire l'utilisation de matières premières et à utiliser les ressources de manière durable.

Nous réalisons le bilan carbone des entreprises et nous les conseillons aussi dans leur politique biodiversité afin de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités en matière d'environnement. Nous les accompagnons pour agir directement sur les principaux enjeux. Nous utilisons des outils d'évaluation ou d'audit (mesure d'impact sur l'environnement, évaluation du risque environnemental) et des outils de gestion de l'environnement ainsi que des outils de communication et de reporting (empreinte environnementale et rapport RSE).

Nous intervenons dans les locaux de certains de nos clients et partenaires pour des formation ou atelier de sensibilisation. Nous leur recommandons quelques actions à reproduire au sein de leur structure et même à l'extérieur : valorisation des déchets, amélioration de l'efficacité énergétique des produits, initiatives visant à réduire la consommation de ressources...

Lors de nos rendez-vous clients, nous privilégions l'alternative végétarienne lorsque cela est possible afin de diminuer l'impact carbone de la consommation de viande. Pour nos déplacements, nous empruntons les transports en commun (les rails de manière générale), y compris hors région parisienne. Nous avons pris des engagements « biodiversité » dans le cadre du dispositif Act4nature.

### Rappel du principe de lutte contre la corruption



**Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

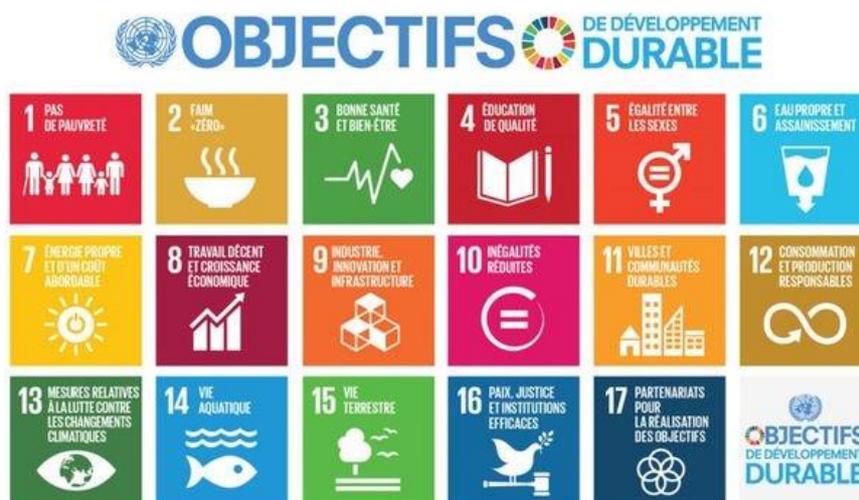
### Les actions de nos clients et partenaires

Nous sensibilisons nos clients lors de nos missions RSE et de conseil aux entreprises sur leur démarche RSE qui intègre la notion de corruption (pour s'en prémunir aussi bien eux que pour nous qui sommes liés à eux). Nous leur suggérons, lorsque cela n'est pas fait, de se prémunir d'une politique écrite de tolérance zéro en internet et externe de l'entreprise concernant la corruption, les pots-de-vin et l'extorsion.

Lors de nos missions, nous identifions les postes à risque et nous intervenons en complément de contrôles internes sur les principes de comportement. Le harcèlement au travail et les abus sexuels sont prohibés ainsi que toute forme d'intimidation et de corruption pour laisser place à une ambiance de travail agréable.

## IV. Actions transversales : approche par ODD

Nous avons intégré l'ensemble des ODD dans la rédaction de notre COP car nous contribuons aux 17 objectifs mondiaux. Nous souhaitons dans cette partie faire un parallèle entre nos actions et chaque ODD.



### **ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**

- Nous fournissons un revenu et une mutuelle à nos collaborateurs.
- Toute l'activité de notre entreprise est en France et nous respectons les lois françaises.

**ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable**

- Nous favorisons les achats locaux, de saison et bio.

**ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge**

- A travers nos achats (fournitures et produits alimentaires) nous privilégions autant que possible des produits sans substances chimiques.
- Nous sensibilisons régulièrement nos collaborateurs aux TMS (troubles musculosquelettiques), afin de diminuer les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Nous proposons à nos collaborateurs de faire des micro-siestes pour éviter le stress et favoriser le bien-être.
- Dans nos missions, nous nous attachons à accompagner nos clients vers une production et industrialisation plus durable, et donc en limitant les produits chimiques, et en réduisant au maximum la pollution.
- De même que pour les deux Objectifs précédents, nous respectons les lois et standards français, notamment en ce qui concerne la santé.

**ODD 4 : Assurer l'accès équitable de tous à une éducation de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

- Nous nous attachons à consommer des produits locaux dont nous connaissons les standards (nous ne commerçons pas avec les entreprises présentes dans des pays où l'interdiction du travail des enfants n'est pas effective).
- Nous intervenons dans de nombreux événements, séminaires, conférences et communiquons sur le développement durable sur notre blog et les réseaux sociaux.
- B&L évolution porte, auprès des jeunes et des étudiants, les valeurs et enjeux promus par le Global Compact. Ils interviennent régulièrement dans des établissements d'enseignement supérieur et font du mécénat de compétences dans plusieurs associations et réseaux comme le REFEDD (Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable), Avenir Climatique. Cette proximité leur permet de sensibiliser les étudiants dès le début de leur formation et d'apporter à ces associations, l'expertise d'une société de conseil.
- Nous encourageons les associés de B&L évolution à s'engager dans des structures qui promeuvent les valeurs soutenues par l'entreprise : associations, mouvements, groupes de travail en lien avec le développement durable.
- Dans le cadre de nos missions, nous conseillons à nos clients de former leurs collaborateurs au développement durable et aux éco-gestes.
- B&L évolution intervient en université, école de commerce et d'ingénieurs pour former les étudiants à la RSE et au développement durable.
- Nous intervenons régulièrement lors de webinaires organisés par l'association RSE et Développement sur les questions liées aux ODD et entreprises.
- Nous avons organisé nos propres webinaires sur les sujets du réchauffement climatique, de la biodiversité et des ODD dans l'enseignement supérieur afin d'atteindre un public plus large que nos cibles, et qui peuvent être suivis depuis n'importe quel lieu sans se déplacer.

**ODD 5 : Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

- Nous prônons l'égalité des genres et ne discriminons en aucune façon des individus selon leur genre ou d'autres critères.
- Dans nos missions concernant la RSE, l'égalité des genres est un point que nous soulevons avec nos clients et que nous nous attachons à approfondir lorsque nous remarquons des inégalités ou des discriminations.
- Près de la moitié de nos collaboratrices sont des femmes.

**ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau**

- Chaque année, nous calculons notre empreinte eau, en prenant également en compte la consommation d'eau dépensée indirectement, par exemple celle utilisée pour préparer les repas des collaborateurs.
- Nous sensibilisons également nos collaborateurs aux écogestes.
- Nos travaux de recherche sur l'aquaponie, qui permet de cultiver des légumes avec un circuit fermé d'eau répondent également à cet objectif.

**ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables**

- Tous les ans, nous effectuons le bilan carbone de l'entreprise, ce qui nous permet de savoir les postes les plus énergivores et donc d'essayer de les limiter.
- Lors de voyages d'affaires, nous privilégions autant que possible le train à d'autres modes de transport plus carbonés (voiture, avion ...).
- Nous avons mis en place des mesures dans nos bureaux pour que nos locaux soient économes en énergie (chauffage réduit, éclairage économe). Nous avons par exemple enlevé la moitié des néons des locaux ce qui nous offre un éclairage satisfaisant pour une consommation électrique réduite.
- Nous avons réalisé une étude sur l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, dans le but d'apporter des repères pour engager la transition énergétique des territoires et favoriser les EnR.
- Dans le cadre de nos missions nous travaillons à trouver des gisements d'économies d'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

**ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

- Conformément aux lois et à nos valeurs, nous respectons les droits humains et droits des travailleurs et interdisons la discrimination.
- Nous respectons également la vie privée, la liberté d'expression et tous les droits des humains.
- Nous participons régulièrement à la prise en compte des enjeux de la RSE au sein de groupes de travail professionnels, comme au sein de la CPME Isère.
- Une des ambitions de notre bureau d'études est de conseiller nos clients de sorte que la production de biens et services des entreprises n'entraîne plus la dégradation de l'environnement.

**ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation**

- A travers nos missions de conseils et d'études auprès d'entreprises, nous promovons une industrialisation responsable dans le respect de l'environnement et de la société.
- Nous sommes impliqués en tant qu'administrateur dans le réseau ALLISS (ALLiance Sciences Sociétés) qui regroupe instituts de recherche, associations, syndicats et entreprises dans le but de travailler sur le dialogue sciences-sociétés.

**ODD 10 : Réduire les inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre**

- Nous condamnons la discrimination en général et la discrimination à l'embauche. C'est un point sur lequel nous sommes vigilants
- B&L évolution est constituée de plusieurs diversités.
- Notre politique de rémunération empêche un écart d'un facteur supérieur à 5 entre les collaborateurs. Actuellement, cet écart est inférieur à 3.
- L'accès aux connaissances ne doit pas être source d'inégalité. Nous avons décidé d'organiser des dîners d'expert afin de profiter du savoir de l'expert invité, quelle que soit le niveau de connaissances du sujet de nos collaborateurs.

**ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

- Nous avons une politique rigoureuse et raisonnée des transports. Nous utilisons au maximum les transports en commun et prenons en charge la moitié des frais de transports en commun pour inciter nos collaborateurs à les utiliser. S'il n'y a pas d'autres alternatives qu'utiliser la voiture hors co-voiturage, nous utilisons des véhicules bas carbone et conduite douce (objectif : 5L/100km).
- Pour réduire les déplacements, nous favorisons l'usage de la visioconférence et de la téléconférence, et offrons la possibilité pour nos collaborateurs de faire du télétravail afin de diminuer l'impact des transports et d'améliorer leur confort de vie.
- Nous avons réalisé différentes études, sur les territoires à énergies positives et sur la pollution lumineuse, pour aider à enclencher la transition énergétique et écologique des territoires. Par ailleurs, Sylvain est évaluateur Agenda 21 des territoires.

**ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables**

- Le premier poste d'émissions de GES pour la consommation concerne les repas des collaborateurs, et nous les sensibilisons afin de déjeuner de manière responsable.
- Nous trions et compostons nos déchets, pour les réduire au maximum et avons mis en place un système de 4 poubelles. A travers la sensibilisation des collaborateurs, nous nous attachons à réduire l'achat de produits emballés. Lors de l'organisation d'événements, nous n'utilisons que de la vaisselle réutilisable.
- Nous faisons régulièrement appel à des circuits de reconditionnement pour nos matériels électroniques.
- Nous mettons en œuvre des pratiques responsables, avec des éco-gestes, comme par exemple à propos des impressions de livrables.
- Nous privilégions des achats responsables, avec le matériel de bureau respectueux de l'environnement et le plus possible produit en France.
- Des coopérateurs et salariés de B&L évolution sont engagés dans des associations qui prônent la sobriété des ressources.
- A travers nos missions de conseil et nos études, nous faisons la promotion de la responsabilité sociétale et du développement durable dans la chaîne de valeur pour que nos clients les prennent en compte.

**ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

- Chaque année, nous réalisons le Bilan Carbone® de nos prestations et de notre activité.
- Nous sensibilisons et formons nos collaborateurs aux éco-gestes concernant l'énergie, l'eau et les déchets. Nous avons, entre autres, mis à disposition un livret d'accueil rédigé en partie par notre office manager pour les collaborateurs sur les sujets traités par B&L évolution.
- Nous partageons des pratiques respectueuses de l'environnement sur nos différents canaux de communication (réseaux sociaux, site web, newsletter) afin de relayer nos connaissances sur la biodiversité, la gestion de l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, etc.
- Régulièrement, nos collaborateurs participent à des manifestations ou des conférences pour qu'ils montent en compétences et soient formés encore plus au développement durable et au changement climatique.
- Nous intervenons dans de nombreux événements pour promouvoir le développement durable et la lutte contre le changement climatique.

**ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable**

- Nous sensibilisons nos collaborateurs à l'achat de produits issus de la pêche raisonnée.

- Nous menons chaque année une étude sur les politiques biodiversité des entreprises du CAC40, sensibilisant entre autres à la biodiversité marine.
- Dans le cadre de nos missions, notamment concernant la biodiversité, nous recommandons à nos clients d'adopter des pratiques respectueuses des écosystèmes marins et de la consommation d'eau.

**ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**

- Nous accordons un soin tout particulier à l'impression de nos livrables. Nous n'imprimons que le strict nécessaire, sur du papier 100% recyclé et désencré de manière durable sans blanchiment ni azurant. Le papier que nous utilisons est labellisé « Ange Bleu », c'est un des labels les plus exigeants, combinant des critères techniques sévères à des exigences environnementales.
- Nous imprimons les documents recto-verso par défaut sauf pour l'impression des offres (meilleure lisibilité) et toute demande contraire de nos clients, et utilisons des encres végétales et rechargeons les cartouches à jet d'encre.
- Nous sensibilisons collaborateurs à une alimentation favorable à la biodiversité.
- Dans le cadre de nos missions, notamment concernant la biodiversité, nous recommandons à nos clients d'adopter des pratiques respectueuses des écosystèmes terrestres et de la gestion des forêts.
- Nous avons pris une série d'engagements « biodiversité » dans le cadre d'Act4nature.

**ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

- Nous interdisons toute pratique préjudiciable et exigeons une gestion incorruptible, fiable et transparente de notre entreprise.
- Chaque associé a accès à tous les documents de la société et un système de contrôle interne est en place.
- Dans ce cadre, nous participons à des groupes de travail institutionnels, pour que les principes du développement durable soient pris en compte dans les institutions.
- Nous veillons à garder notre indépendance de « société de conseil indépendante », notamment dans la publication de nos études. La dernière en date concernait l'appel à projet TEPCV. Cela nous permet d'apporter une réponse neutre sur une problématique.

**ODD 17 : Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable**

- Pour les faire connaître et les promouvoir, nous avons publié une étude sur la prise en compte des ODD par les entreprises du CAC 40, communiqué sur les ODD sur notre blog et dans des groupes de travail et conférences.
- Avec nos partenaires la CPU et la CGE, nous avons réalisé un guide ODD à destination des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche.
- B&L évolution a noué des partenariats pour promouvoir les Objectifs de Développement Durable,
- Nos coopérateurs font partie de différents réseaux qui agissent pour la mise en œuvre de cet objectif
- De plus nous proposons aux entreprises d'intégrer les ODD à leur stratégie RSE, à travers des études ou missions de conseil (exemple d'offre : s'engager pour les ODD et les intégrer à sa stratégie). Chaque année, à la date d'anniversaire d'adoption des ODD par les Nations Unies, nous publions notre étude du CAC40 et leur appropriation des ODD.
- Nous participons à différents groupes de travail sur les ODD.

## V. Perspectives et conclusion

---

Nous nous fixons des objectifs pour l'année suivante afin d'améliorer notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale.

Nous souhaitons poursuivre notre lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité en adéquation avec l'optimisation de notre démarche de développement durable.

Nous reconduisons chaque année notre contribution aux ODD et nous souhaitons renforcer le dialogue avec nos parties prenantes dans l'objectif d'atteindre collectivement l'Agenda 2030. Nous pensons réaliser une cartographie des ODD de nos parties prenantes afin de mieux gérer nos activités en lien avec ce sujet.

Les valeurs que nous partageons au sein de l'entreprise ne peuvent rayonner sans l'implication de l'ensemble de nos collaborateurs. Leur engagement renforce les liens qui sont tissés jour après jour et nous les remercions chaleureusement pour cela !